

Figéac infos

NOTRE VILLE



octobre 2024

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Élus, État et partenaires mobilisés : une volonté locale, des objectifs communs

RESTAURATION SCOLAIRE

Miser sur le local et le bio
pour des repas de qualité



Figeac

est sur



IntraMuros



Téléchargement gratuit

La Ville de Figeac utilise l'application mobile **IntraMuros** pour vous informer.

Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services de la commune et des alentours.



Édito



04-05 //

Se mobiliser pour l'éducation

06 //

Faciliter la mobilité

07 //

Améliorer le cadre de vie

09 //

Renforcer l'attractivité

10-11 //

Agir durablement

12-13 //

Prévenir et protéger

14-15 //

Accueillir et accompagner

16 //

Soutenir l'action culturelle et valoriser le patrimoine

18-19 //

Espace réservé à l'expression des conseillers municipaux

Figeac se transforme en conjuguant qualité de vie, respect du patrimoine et engagement écologique

Depuis plusieurs années, nous avons fait le choix d'une alimentation saine, locale et durable pour nos enfants et nos aînés, un engagement en faveur de la santé publique et du bien-être de tous.

Nos places Carnot et Lacombe, fraîchement inaugurées, sont désormais le nouveau « cœur de ville », à la fois respectueux du patrimoine architectural et pensé pour offrir des espaces de vie conviviaux. Leur réaménagement valorise notre héritage tout en modernisant le centre-ville pour en faire un lieu de rencontre et de détente, en harmonie avec l'histoire de notre ville.

Le réaménagement du site des Pratges, avec sa première phase en cours, s'inscrit dans cette même logique. La création d'un véritable poumon vert pour la ville, avec notamment un nouveau skatepark, dynamisera cet espace et permettra à tous de profiter d'une nature préservée en plein centre-ville, tout en favorisant les activités de plein air pour toutes les générations.

De plus, le projet de Pôle d'Échange Multimodal, qui avance à grands pas, renforcera nos actions en faveur des mobilités douces et durables, contribuant à la transition écologique nécessaire.

Ces réalisations, tout comme notre action continue pour la sécurité, la lutte contre les incivilités et la prévention de la délinquance, visent à faire de Figeac une ville résolument moderne, mais fidèle à son identité, attractive et respectueuse de l'environnement. C'est ce cadre qui contribue à attirer chaque année de nouveaux habitants que nous sommes heureux d'accueillir symboliquement en mairie plusieurs fois par an.

Ensemble, nous construisons une ville plus belle, plus durable et plus solidaire.

André MELLINGER
Maire de Figeac



Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur la page Facebook @VilledeFigeac !

Bulletin d'informations
Octobre 2024

N°35

Directeur de la publication

André Mellinger

Rédaction / Photo

Mairie de Figeac

Publicité : Ville de Figeac

Impression : Reprint - Tirage : 7000 ex - imprimés sur papier géré durablement,

Dépôt légal : octobre 2024

Design graphique : Agence Place Publique

ÉTAT CIVIL - Du 1^{er} août au 30 septembre 2024

Naissances :

Lou Le Vu ; Léon Mourere ; Alice Mathivat ; Victor Molinié Decaux ; Paul Grellier ; Aboubacar Sylla..

Mariages :

24 août : Sophie Quillien et Nicolas Austruit
14 septembre : Claire Maury et Pierre Hermet
21 septembre : Laetitia Polny et Reyda Sehlaoui

Décès :

Fernand Russac ; René Courtiol ; Daniel Pelissier ; Eliane Faral ; Georges Laverlochère ; Véronique Levasseur ; Claude Guy ; Yvette Montal ; Yvette Sanfourche ; Karine Vieillescaze ; Stéphane Lamy ; Pierrette Sounillac ; Odette Cambou ; Maryvonne Fages ; Pierre Viguier ; Gabriel Jammes ; Yves Sauvage ; Philippe Luzège ; Monique Antona ; Georgette Frey.



Préparation des légumes farcis par les agents du restaurant scolaire.

Restauration scolaire

Miser sur le local et le bio pour des repas de qualité

Depuis plusieurs années, la Ville de Figeac veille à promouvoir une alimentation de qualité, saine et durable. Un engagement fort qui se traduit par des repas variés et équilibrés proposés aux écoliers, aux enfants inscrits au Jardin d'Enfants et aux aînés fréquentant le Rest'O de la Maison des Seniors. En cuisine, l'équipe du restaurant scolaire s'attache à conjuguer équilibre nutritionnel et plaisir, sans oublier l'éveil au goût.

PRIORITÉ À LA QUALITÉ ET À L'ORIGINE DES PRODUITS

Les repas sont cuisinés sur place et de manière traditionnelle dans le respect des objectifs fixés par la loi Egalim de 2018 (*) : **privilégier les produits frais et labellisés, favoriser les circuits courts et les produits locaux, augmenter la part du bio dans la composition des menus, respecter la saisonnalité, proposer un repas végétarien par semaine et lutter contre le gaspillage alimentaire.** Des engagements qui ont fait l'objet d'une Charte de Qualité en 2021.

(*) Loi issue des Etats Généraux de l'Alimentation et applicable à la restauration collective

DES TARIFS ACCESSIBLES À TOUS

Le prix de revient d'un repas (nourriture, personnel, transport) s'élève à 7,75 €. Pour qu'ils restent abordables, la Ville a depuis longtemps fait le choix d'appliquer des tarifs adaptés aux revenus des familles (selon le quotient familial le repas est facturé entre 0,76 € et 3,55 €).

QUELQUES CHIFFRES

- une équipe professionnelle de **9 agents**
- **77 117 repas** produits en 2023 soit en moyenne 550 repas / jour (130 le mercredi)
- **85,5 % des élèves** de maternelle et d'élémentaire mangent à la cantine
- **75 % de produits frais**
- **24 % de produits locaux** (fournisseurs installés à moins de 100 km de Figeac)
- **20 % de produits issus de l'agriculture biologique**
- **14 producteurs locaux**, dont 10 labellisés bio, livrent en direct
- les **déchets fermentescibles** (épluchures, restes de repas...) sont **récupérés et valorisés**

PARTENARIAT AVEC REGAIN : UN BEL EXEMPLE DE CIRCUIT COURT

Pour s'approvisionner en légumes frais produits localement (carottes, poireaux, radis, salades, courgettes, pommes de terre...), le restaurant scolaire fait régulièrement appel à l'association Regain qui cultive en bio, sous serre et en plein champ, des parcelles de maraîchage à Faycelles, au bord du Lot. **Une collaboration vertueuse : ramassés à moins de 10 km**

de Figeac, par les salariés du chantier d'insertion, ces légumes bio sont ensuite transformés par les cuisiniers et dégustés par les enfants à la cantine et les aînés au Rest'O.

Cette démarche permet aussi de soutenir l'économie locale et de favoriser un mode d'approvisionnement respectueux de l'environnement.



Des légumes bio et locaux directement « du champ à l'assiette » !



L'ÉDUCATION DU GOÛT DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Développer son goût, apprendre à « bien manger »... est un apprentissage quotidien. C'est pourquoi il est important d'intégrer de la diversité dans l'assiette des enfants et de toujours les inciter à goûter. En variant les textures et les recettes, il est possible de développer dès l'enfance une forme de curiosité alimentaire qui, logiquement, perdurera à l'âge adulte.

Une fois par an, une **commission restauration**, composée d'élus, d'agents de la collectivité, d'une diététicienne, de parents et d'élèves, se réunit pour déguster les produits et échanger sur la composition des menus.

Pour sensibiliser les enfants au contenu de leur assiette, l'équipe du restaurant scolaire, très créative, organise régulièrement des **menus à thèmes** (Noël, Halloween, Nouvel An chinois...) et des **animations** avec la participation des producteurs locaux. Fin juin, le repas

« barbecue », organisé en extérieur, est notamment l'occasion de valoriser l'agriculture locale.

Tous les ans, **la Semaine du Goût est prétexte à découvrir un produit et de nouvelles saveurs**. Autour du thème retenu cette année, la cuisine exotique, des menus pleins de fantaisie et des plats sucrés-salés : poulet coco ananas, rougail saucisse, ragoût de bœuf aux gombos, purée de patates douces, colombo de porc, bavarois mangue passion...**de quoi éveiller les papilles !**

Ponctuellement, écoliers et aînés fréquentant le Rest'O de la Maison des Seniors se retrouvent autour d'un repas régional. Un moment de partage très apprécié qui favorise les liens intergénérationnels !

Vite dit

**MISSION LOCALE DE FIGEAC
Nouvelle adresse**

Créée en 1997, la Mission Locale du Lot a pour but d'**accompagner les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, dans leur insertion professionnelle et sociale**. Emploi, formation, logement, santé, mobilité, vie quotidienne, démarches administratives...la structure propose un soutien personnalisé à chaque étape de leur parcours vers l'autonomie.

Hébergée durant plusieurs années au sein de la Maison de la Formation, avenue Bernard Fontanges, **l'antenne de Figeac a déménagé mi-septembre dans de nouveaux locaux, plus spacieux et plus modernes, situés 1 bis, avenue des Carmes**. Un espace accueillant et fonctionnel qui permet d'organiser davantage d'actions et d'ateliers, en partenariat avec les entreprises locales, les institutions et les associations, **pour offrir aux jeunes un accompagnement sur mesure et mieux répondre à leurs besoins**.

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h – 12h et 14h – 17h30

Mardi, mercredi et jeudi : 9h – 12h30 et 13h30 – 17h30

Vendredi : 9h – 12h

Pour en savoir plus : 05 65 34 24 81 / contact@ml46.fr



Création d'un Pôle d'Échange Multimodal

L'étape des acquisitions foncières est franchie

L'ancienne halle de marchandise et les terrains attenants récemment acquis par la Ville auprès de la SNCF.

Le projet du Pôle d'Échange Multimodal (PEM), piloté par la Ville, avec l'appui de la région Occitanie, s'inscrit dans une **démarche globale pour redéfinir les usages de la gare, récemment reconstruite, et lui donner une dimension multimodale**. L'objectif est d'**aménager le site**, dont le périmètre d'étude s'étend de part et d'autre de la ligne de chemin de fer, **de façon à développer son attractivité et d'y connecter l'ensemble des moyens de déplacement** (train, bus, voiture, vélo, chemin piéton).

À la suite de longues discussions avec la SNCF, une étape importante a récemment été franchie. La commune vient en effet d'acquérir la halle de marchandise et les terrains attenants (6 600 m²), situés aux abords de la gare ferroviaire sur une friche inexploitée. Ces biens

complètent ceux achetés en juin dernier : une maison et un terrain (1 095 m²) contenant un garage, tous deux situés en bordure de la voie ferrée. **Ces opérations immobilières confèrent désormais à la Ville de Figeac la maîtrise foncière nécessaire à la mise en œuvre du projet de création du PEM.**

La Ville va maintenant pouvoir élaborer un phasage plus précis du projet. **Dans un premier temps, un aménagement provisoire sera réalisé sur l'une des parcelles afin d'augmenter rapidement la capacité de stationnement gratuit à l'entrée sud de la commune et désengorger le centre-ville.**

Vite dit



RÉSEAU DE TRANSPORT URBAIN

La navette centre-ville du samedi, pensez-y !

En complément des 12 lignes régulières existantes, une ligne spécifiquement dédiée au centre-ville a été créée en juillet 2023 sur le réseau « Le Bus Figeac ». Elle **fonctionne uniquement le samedi entre 8h et 19h avec le matin, une rotation toutes les 30 minutes et l'après-midi toutes les heures**. Idéal pour faire ses courses au marché le matin, déjeuner au restaurant le midi et aller flâner dans les boutiques l'après-midi sans contrainte de circulation et de stationnement !

Son parcours dessert en effet les différents parkings périphériques et compte 17 arrêts : Jardins de l'Hôpital / Palais de Justice / Gare routière / Pont du Gua / Marcel Bardet / Gare SNCF / Clemenceau-Font Redonde / Victor Hugo / Pont du Pin / Place Champollion / Foirail / Cimetière / Silot / Vidailiac / Carmes / Cité Administrative / Hôpital-Esplanade Martin Malvy.

Entièrement gratuit pour l'utilisateur, le réseau bus (*) a transporté 296 066 voyageurs en 2023. **Une solution de mobilité simple et à la portée de tous.**

Pour optimiser vos déplacements, ayez le réflexe Zenbus, l'application qui géolocalise votre bus en temps réel !

(*) Le fonctionnement du service est financé par la Ville de Figeac et par les employeurs publics et privés de plus de 10 salariés assujettis à la "taxe versement transport".





Places Carnot et Lacombe

Le nouveau « cœur de ville » de Figeac inauguré

Le 27 septembre, l'ensemble des acteurs et des partenaires financiers du projet étaient réunis sous la Halle pour inaugurer les places Carnot et Louis Lacombe, en présence de nombreux habitants et commerçants.

Aux côtés de Martin Malvy, présent pour l'occasion, André Mellinger a tenu à saluer ses prédécesseurs pour le « travail acharné et collaboratif entre public et privé » qui a permis à Figeac de s'embellir depuis 40 ans, grâce à la réhabilitation de nombreux immeubles et à la valorisation de l'espace public.

Félicitant l'équipe de maîtrise d'œuvre, les entreprises et les services du Grand-Figeac pour leur travail minutieux, leur patience et leur écoute, le maire a qualifié ce réaménagement de « réussite exemplaire ». Bien plus qu'un simple embellissement urbain,

il incarne en effet l'engagement de la municipalité à rendre Figeac et ses espaces de vie plus accueillants et plus accessibles. « Nos rues, nos places, n'ont pas qu'un attrait touristique, elles sont le cœur battant de notre cité, lieu de rencontre, de commerce, de convivialité, de culture et du vivre ensemble ».

Remerciant l'État, la Région, le Département et le Grand-Figeac pour leur soutien financier, il s'est félicité que « Figeac bénéficie maintenant et pour longtemps d'un nouveau joyau ».

Pour terminer, le public a profité d'un moment festif et convivial autour d'un apéritif concocté à partir de produits fournis par les commerçants de la place de la Halle et d'une animation musicale assurée par l'Harmonie des Artisans Réunis de Figeac.

Ci-dessus : Aux côtés d'André Mellinger, maire de Figeac, et de Claire Raulin, préfète du Lot pour couper le ruban : Anne-Cécile Vialle, sous-préfète de Figeac, Martin Malvy, président de l'association Sites et Cités remarquables de France, ancien ministre et maire de Figeac, Vincent Labarthe, président du Grand-Figeac, Serge Rigal, président du Département du Lot, Christophe Proença, député du Lot, Marie Jansou et Bertrand Fleck, représentants l'association des commerçants « Figeac Cœur de Vie ».

À noter que lors du Salon des Maires du Lot, le 18 octobre dernier, le projet a été récompensé par un prix dans le cadre des Victoires de l'Investissement Local.

Retrouvez la vidéo de l'inauguration sur la chaîne YouTube de la Ville.

Vite dit

RÉAMÉNAGEMENT DU SITE DES PRATGES La première phase est lancée

Depuis quelques semaines, les entreprises ont investi le site pour les travaux de réaménagement de la plaine des Pratges. La livraison des premiers équipements (skate-park et aire de jeux) est prévue au printemps 2025.

Le 16 octobre, André Mellinger et la préfète du Lot, Claire Raulin étaient sur place pour lancer officiellement le chantier de ce vaste projet qui se déroulera en trois tranches jusqu'en 2026.



Geste symbolique, le lancement officiel des travaux a été accompagné de la plantation d'un chêne vert (en cépée) aux abords du Célé.

Spécialisé dans les travaux en urgence - Risques naturels - Travaux d'accès difficiles
Intervention 24h / 24h
Industrie - BTP - Collectivité - Particulier
Depuis 2010




ACCÈS DIFFICILES AÉRIEN SOUTERRAIN

06 14 11 24 24 - accueilcts@gmail.com - 46260 St Jean de Laur
www.chenutravauxspeciaux.fr

Marius LAGRANGE




COUVERTURE - CHARPENTE - ÉTANCHÉITÉ
ISOLATION - DÉMOUSSAGE

33 quater, av Joseph Loubet
46100 FIGEAC

05 65 34 00 54
www.couverture-lagrange.fr



ERA IMMOBILIER FIGEAC

TRANSACTION SYNDIC
GESTION LOCATION

19 Rue Ortabadial
46100 Figeac

05 65 50 04 74 agencegi@erafrance.com www.era-agencegi.com




MENUISERIES GANGA

FABRICANT - INSTALLATEUR

Fenêtres, portes, volets, portails, clôtures, pergolas, Isolation
PVC / ALU

Z.A. LARIVE - 46270 BAGNAC-SUR-CÉLÉ

Tél. 05 65 40 18 36
Mobile : 06 29 34 08 20

menuiseries-ganga.fr





Figeac se dévoile sur Instagram

Abonnez-vous !

La Ville de Figeac vient d'ouvrir son **compte officiel sur Instagram**. Il vient compléter l'éventail des outils de communication numérique déjà disponibles :

- le **site internet** www.ville-figeac.fr, relooké en 2023, qui affiche plus de 500 visiteurs/jour
- la **page Facebook**, lancée fin 2020, suivie par près de 5 000 followers
- la **chaîne YouTube**, créée fin 2021, qui compte 395 abonnés
- l'**application IntraMuros**, lancée le 8 septembre dernier, qui compte déjà plus de 700 connectés

Vous y trouverez une galerie de photos valorisant les différents atouts de Figeac (patrimoine, paysages...), des clichés insolites et des stories.

Alors pour ne rien rater, suivez-nous sur @mairiedefigeac !



Vite dit

FAIRE NOËL À FIGEAC Les animations se préparent en coulisses...

Depuis plusieurs semaines, l'association des commerçants Figeac Cœur de Vie, les élus et les services municipaux travaillent conjointement à l'élaboration d'un programme original pour animer le cœur de ville pendant les fêtes de fin d'année.

L'idée est de créer un univers particulier autour du thème « *Les médiévales de Noël* » en jouant sur les 5 sens. Le choix des illuminations, de l'ambiance sonore, des décorations, des animations et autres rendez-vous gourmands... sont actuellement au cœur de cette réflexion commune.

Si les déambulations musicales, la parade des mascottes restent des valeurs sûres, d'autres moments festifs sont envisagés comme la prestation d'une chorale de gospel, un spectacle de danse urbaine ou encore un lâcher de lanternes... Un marché de créateurs, organisé par l'association Fij'Art, devrait se tenir sous la halle dimanche 22 décembre.

L'objectif est de susciter un engouement collectif durant les deux dernières semaines du mois de décembre. Les habitants seront donc invités à participer en décorant leurs fenêtres, leurs balcons, leurs jardins ! **Faisons Noël ensemble !**

« ÉCHAPPÉES BELLES » EN QUERCY L'émission de France 5 a fait étape à Figeac

Le 21 septembre, l'équipe d'« Échappées Belles » était une nouvelle fois en tournage dans les rues de Figeac. Après « Les trésors du Lot » en 2015, l'émission est cette fois-ci consacrée au Quercy, avec des incursions à Cahors, Rocamadour et Autoire.

À Figeac, l'animateur Jérôme Pitorin avait pour guide Cinthia Born, cofondatrice de l'entreprise « *Le Mouton Givré* » (*). Ensemble, ils ont arpenté les allées du marché, place Carnot et place Vival, faisant une halte gourmande au stand d'Hélène et Pauline Regourd, « *Les Cabrioles de Balajou* », pour une dégustation de fromages de chèvre bio. La déambulation s'est poursuivie rue Ortabadial jusqu'à la boutique « *La Draille* », créée et tenue par un collectif d'une quinzaine d'éleveurs et artisans lainiers passionnés. Une belle vitrine pour la filière qui présente différents savoir-faire basés sur la valorisation de la laine locale. Pour finir et évoquer la formidable découverte du plus célèbre des Figeacois, Jean-François Champollion, l'équipe a fait un détour par la place des Écritures.

La diffusion de l'émission est programmée samedi 7 décembre sur France 5. A ne manquer sous aucun prétexte !

(* Créée en 2019 et installée à la pépinière du parc d'activités de Quercypôle, « *Le Mouton Givré* » fabrique ses sacs isothermes 100% naturel en alliant laine ovine locale, lin et chanvre.



Un tournage de plus à Figeac. Preuve que la ville possède de multiples atouts qui invitent à de jolies escapades...



Dans les jardinières, priorité aux vivaces et aux plantes à bulbe !

Gestion des espaces verts

Un fleurissement raisonné et durable

Depuis plusieurs années, la Ville de Figeac s'est engagée dans une démarche de développement durable pour gérer et entretenir ses espaces publics. Comme beaucoup de communes, élus et services mènent conjointement une réflexion globale autour du fleurissement et de l'aménagement des espaces verts. Une nouvelle approche, plus écoresponsable, qui se traduit par des changements de pratiques sur le terrain.

Face aux enjeux de la transition écologique, la **municipalité poursuit ses efforts en matière de protection de l'environnement**. Abandon des produits phytosanitaires, préservation de la ressource en eau et développement de la biodiversité font notamment partie des engagements pris par la Ville dans le cadre de sa labellisation « Villes et Villages Fleuris » et « Terre Saine ».

Concernant le **fleurissement saisonnier**, le choix a été fait ces dernières années de **diminuer le nombre de suspensions fleuries, installées en période estivale, qui demandent un arrosage et un entretien conséquents**. Face aux aléas

climatiques (canicule, sécheresse) et aux contraintes liées à la mise en place du « zéro phyto » (désherbage manuel à trois vasques puis, au printemps prochain, sur les vasques unitaires en pierre et en bois. Échinacée, rudbeckia, sauge, gaura, pourpier, verveine, carex et lierre couvre-sol associés à des jonquilles, narcisses, tulipes... permettront **des compositions végétales originales offrant une large palette de couleurs et de volumes dès le printemps** et tout au long de l'année. L'intérêt de cet assortiment est d'**obtenir une floraison abondante, et variée, de mai à octobre**.

En parallèle, la tendance est à la **réduction progressive des plantes annuelles et biennuelles au profit des vivaces et des plantes à bulbes**.

Après une expérimentation sur plusieurs massifs, **le changement va s'opérer sur les jardinières permanentes** installées en ville.

Cet automne, les agents interviendront sur les différents modules de deux à trois vasques puis, au printemps prochain, sur les vasques unitaires en pierre et en bois. Échinacée, rudbeckia, sauge, gaura, pourpier, verveine, carex et lierre couvre-sol associés à des jonquilles, narcisses, tulipes... permettront **des compositions végétales originales offrant une large palette de couleurs et de volumes dès le printemps** et tout au long de l'année. L'intérêt de cet assortiment est d'**obtenir une floraison abondante, et variée, de mai à octobre**.

Autre avantage, contenir les besoins en entretien pour se limiter à des arrosages ponctuels, à l'enlèvement des fleurs fanées, à la taille et au travail horticole de division en fin de saison pour ensuite multiplier les plants au sein des serres municipales.

Convaincue par les essais réalisés aux serres municipales, l'équipe du service Espaces Verts est impatiente de voir les résultats en ville et les réactions des habitants. Cette nouvelle approche du fleurissement représente une évolution du métier pour les agents



Marie-France Colomb, adjointe en charge de la protection de l'environnement.

« Choisir des plantes adaptées à l'environnement de la ville et passer de la plante maintenue en vie une saison à une plante capable d'aménager activement l'espace, en s'inscrivant dans la durée, sont les objectifs partagés avec les agents des espaces verts, dont je salue l'investissement. »

ZOOM SUR

RUCHER COMMUNAL

Un outil à vocation pédagogique et intergénérationnelle

municipaux qui régulièrement se forment afin d'élargir leur champ de compétences.

Pour autant, les plantes annuelles ne seront pas totalement bannies. Au fil des saisons, elles continueront à orner les ronds-points et à fleurir les vasques implantées à proximité des stèles et monuments commémoratifs.

UNE INITIATIVE ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE !

Vivaces et plantes à bulbes possèdent en effet plusieurs atouts : un **fleurissement pérenne** en raison de leur **cycle de vie de plusieurs années, une capacité à se multiplier naturellement** d'une année sur l'autre et une **meilleure adaptation au réchauffement climatique**. Une fois bien installées, elles sont **moins exigeantes en eau** que les plantes annuelles qui, arrachées et remplacées deux fois par an, représentent un coût non négligeable pour la collectivité.

EN CHIFFRES

au total, **40 jardinières** seront concernées en centre-ville
et environ **400 vivaces**
et **1 000 bulbes** seront plantés cet automne.

Le rôle essentiel des insectes pollinisateurs dans la biodiversité n'est plus à démontrer. En butinant, les abeilles assurent la reproduction de 80% des plantes à fleurs. Véritables **sentinelles de l'environnement, elles sont malheureusement menacées** par les pesticides, la présence de parasites ou d'espèces invasives comme le frelon asiatique et le réchauffement climatique. Les apiculteurs protègent les abeilles domestiques mais beaucoup d'abeilles sauvages sont en inquiétante diminution. Afin de **sensibiliser la population à cette problématique et, plus largement, à la préservation de la biodiversité**, la Ville a décidé d'installer un rucher communal, en partenariat avec le Rucher École de La Vinadie et la Résidence Bataillé.



Début octobre, le rucher communal était inauguré par les élus figeacois, dont Jean-Claude Stalla, conseiller municipal chargé du suivi du projet, en présence des représentants du Rucher École de la Vinadie, de deux classes de l'école Paul Bert et des résidents de Bataillé.

Courant juin, **trois essaims**, récupérés chez un apiculteur lotois, **ont été implantés dans trois ruches au sein du jardin de la Résidence Bataillé**, dans un enclos sécurisé. Pour limiter la prédation du frelon asiatique, chacune a été équipée de muselières (grillage de protection). Une fois les essaims bien installés, chaque ruche pourra produire, selon les années, environ 20 kg de miel.

Récolté une fois par an et étiqueté au nom de la Ville et du Rucher École de La Vinadie, il sera ensuite offert à différentes occasions.

Utilisé par les élèves apiculteurs du Rucher École dans le cadre de travaux pratiques, le rucher communal est avant tout **un support éducatif à destination des habitants, essentiellement des enfants**. En expliquant le fonctionnement d'une ruche, la vie des abeilles et leur rôle crucial dans la nature, il leur permet de **développer une sensibilité écologique et citoyenne** pour, plus tard, mettre en place les bonnes pratiques afin de les protéger.

A cela s'ajoute une **dimension intergénérationnelle** car en favorisant les rencontres sur site avec des scolaires, le rucher participe à créer un lien social précieux entre les résidents et les enfants. Chaque année, les habitants pourront également découvrir cet univers dans le cadre d'une journée de sensibilisation à la biodiversité.



Après un quiz sur la vie des abeilles préparé en classe, les enfants ont distribué des dessins aux résidents et partagé avec eux quelques gourmandises à base de miel.

A travers cette initiative, la municipalité poursuit son action de protection de la nature (faune et flore) et agit en faveur de la biodiversité.

Vite dit

ABBATIALE SAINT-SAUVEUR
Rénovation des parterres fleuris

Créé en 2001, dans le cadre de la mise en valeur du chevet de l'église, l'espace public reliant la place Michelet à la rue Ferrer est sur le point de se « refaire une beauté ». Les deux parterres carrés, agrémentés de cyprès à chaque angle, vont être réaménagés par le service Espaces Verts.

Au printemps dernier, le paillage minéral, la bâche plastique ainsi que les rosiers, qui végétaient, ont été enlevés. Le sol a été travaillé et amendé de bonne terre en vue de la **plantation, à l'automne, de nouveaux rosiers aux teintes différentes**. Un **paillage végétal**, à base d'écorces, permettra aux plantes de respirer pour bien se développer. Enfin, une **volige métallique tressée** sera implantée afin de souligner les bordures des deux parterres fleuris.

Un aménagement sobre et esthétique en parfaite harmonie avec la sérénité du lieu.



Cette réunion a été l'occasion de faire un état des lieux, d'évaluer les actions mises en œuvre et de partager expériences et préoccupations.

Sécurité et prévention de la délinquance

Élus, État et partenaires mobilisés

Le 17 septembre, la Ville de Figeac a tenu son Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD). Créée en 2002, cette instance rassemble tous les acteurs ayant un rôle à jouer dans la prévention de la délinquance pour réfléchir et agir collectivement sur les enjeux de la sécurité au sein de la commune.

Un large éventail d'acteurs était réuni autour du maire, de la Préfète du Lot et de l'autorité judiciaire : établissements scolaires, bailleurs sociaux, Centre Communal et Intercommunal d'Action Sociale, Centre Social et de Prévention de la Ville, Espaces Jeunes du Grand-Figeac, associations, représentants des collectivités locales...

UNE VOLONTÉ LOCALE, DES OBJECTIFS COMMUNS

Comme partout, Figeac fait face à des incivilités (agressions verbales et physiques, dégradations de biens publics, stationnement gênant, déjections canines, déchets sauvages...). Pour maintenir sa réputation de « ville tranquille et agréable », le maire, André Mellinger, a rappelé à tous les partenaires impliqués l'importance de poursuivre les actions engagées pour **améliorer la sécurité de la commune au quotidien, prévenir les violences, accompagner les jeunes en difficulté et protéger les plus vulnérables.**

Claire Raulin, Préfète du Lot, a souligné l'engagement des services de l'État autour de ces questions, rappelant la priorité donnée à la lutte contre la consommation et le trafic des stupéfiants, à la source de nombreux faits de délinquance. Mettant l'accent sur **la nécessité d'une implication coordonnée entre tous les acteurs** concernés, elle a cité en exemple plusieurs actions récentes menées localement pour **sensibiliser les jeunes au cyberharcèlement, aux addictions** (stupéfiants, alcool, écran...) **et promouvoir le vivre-ensemble.**

Le Colonel Bertrand Loddé, du groupement de gendarmerie du Lot, et le Commandant Julien Cubel, de la brigade territoriale autonome (BTA) de Figeac, ont présenté l'activité de la BTA qui, depuis début 2024, a réalisé plus d'un millier d'interventions dans les domaines de la lutte et prévention contre la consommation de stupéfiants, les violences intrafamiliales, la sécurité routière et sur la voie publique. Dans un contexte de stabilité de la délinquance sur la commune, la gendarmerie affiche un taux d'élucidation de 82% sur les faits d'atteinte aux personnes. Une présence forte sur la voie publique et des contacts réguliers avec les élus locaux seront maintenus, en mobilisant notamment le vivier des réservistes de la gendarmerie nationale.

Morgane Raffy, Vice-Procureur de Cahors, quant à elle, a confirmé la mobilisation du Parquet dans la lutte contre toutes les formes de délinquance.

De son côté, Sophie Sarraute, directrice académique des services de l'Éducation nationale (DASEN), a pointé les problématiques de violence et d'addiction auxquelles les établissements scolaires sont confrontés au quotidien et dont les conséquences peuvent parfois être dramatiques pour certains jeunes (santé mentale fragilisée, déscolarisation et autres comportements déviant).

Pour tous, l'accompagnement des personnes en proie à la délinquance est nécessaire et primordial. Et Christiane Sercomanens, adjointe au maire en charge des solidarités de préciser que cela passe par la prévention et l'ensemble des dispositifs d'aide déployés sur le territoire.

Ces échanges seront reconduits par petits groupes de travail et en formation plénière afin d'élaborer des réponses adaptées aux problématiques identifiées et d'assurer un environnement serein et sécurisé, propice au vivre ensemble.

D'ici fin 2024, une nouvelle convention communale de coordination de l'action de la police municipale avec les forces de sécurité de l'État sera signée. Un document sur lequel travaille actuellement Pascal Bru, adjoint au maire en charge de la sécurité.

QUELQUES EXEMPLES D'ACTIONS ÉMANANT DU CLSPD :

- Création du Point Justice afin d'améliorer la prise en charge des victimes
- Interventions d'un collectif de maraudeurs lors des veilles de petites vacances scolaires afin de prévenir les conduites à risques
- Concertations avec les commerçants
- Création d'un local préados
- Création d'un accueil de jour pour les publics en situation de grande précarité
- Actions de sécurité routière
- Actions éducatives auprès des plus jeunes avec l'éducateur spécialisé
- Projections de film en plein air ou fêtes de quartier, ouvertes à tous

ZOOM SUR



DÉBROUSSAILLEMENT

Participez à la lutte contre les incendies

Afin de prévenir les risques d'incendie de forêt et de végétation, le débroussaillage de votre terrain et des abords de votre habitation est **la meilleure des protections pour vous, vos biens et la nature environnante.**

Véritable ceinture de sécurité de votre habitation face au feu, il permet de limiter sa propagation et facilite l'intervention des sapeurs-pompiers. C'est pourquoi **c'est une obligation légale sur notre territoire, classé à risque.**

Sont concernés les propriétaires de bâtiments ou équipements situés à moins de 200 m d'un massif forestier. Il s'agit de réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 m autour des biens concernés.

Les premiers travaux comportent souvent de l'élagage et peuvent nécessiter d'abattre certains arbres. Une fois le débroussaillage initial réalisé, les suivants concernent essentiellement de l'entretien et de la suppression de broussailles. **La période la plus propice s'étend d'octobre à février.**

Plus d'infos sur www.ville-figeac.fr (rubrique **Mon quotidien / vie pratique / réglementations**)

Pour en savoir plus : www.feux-foret.gouv.fr

La commune intervient sur les parcelles dont elle est propriétaire. Ici à proximité des Oustalous au Surgié (ci-dessous) ou à la Curie (en haut).





Nouveaux habitants

Un accueil privilégié réservé par la municipalité

Chaque année, Figeac attire de nouveaux habitants grâce à ses nombreux atouts : emploi, cadre de vie, vie associative... Pour faciliter leur intégration, depuis 2018 la municipalité organise une à deux fois par an des cérémonies d'accueil. En 6 ans, près de 300 de ces néo-Figeacois ont été reçus en mairie.

Le 14 septembre dernier, une quinzaine de néo-Figeacois(e)s avait répondu à l'invitation. Après une visite guidée du centre historique, les participants ont retrouvé le maire, André Mellinger, entouré de plusieurs membres du Conseil Municipal et de représentants de l'association Figeaccueil. L'occasion de faire connaissance et d'échanger sur les raisons de leur installation à Figeac.

Choix professionnel, rapprochement familial, envie de « se mettre au vert » ... les motivations sont multiples. **Actifs ou retraités, arrivant de l'autre bout de la France ou d'un département voisin, tous ont été séduits par le dynamisme de la commune, la vitalité du tissu associatif et l'accueil chaleureux des habitants.**

Pour clôturer ce moment convivial, chacun s'est vu remettre un sac aux couleurs de la Ville contenant différents documents (guide des associations, Bulletin Municipal, plaquette de la saison culturelle...) et quelques cadeaux de bienvenue (livre sur Figeac...).

Vous souhaitez participer à la prochaine réception ?

Inscrivez-vous en remplissant le formulaire disponible sur le site ville-figeac.fr (rubrique « Mes démarches / nouveaux arrivants »).

ILS / ELLES ONT CHOISI FIGEAC

Elka et Julien, installés à Figeac depuis le mois d'avril, arrivent d'Alfortville dans le Val-de-Marne. « Depuis plusieurs années, on souhaitait quitter la région parisienne. On connaissait déjà le nord du département et on aimait bien la région. L'été dernier, on a visité plusieurs villes du Cantal, du Lot, de l'Aveyron et Figeac est rapidement sortie du lot. On s'y est senti bien tout de suite : la sympathie des gens, l'écosystème associatif très fort et, argument important, la présence d'une gare qui dessert plusieurs villes de la région. De plus, ayant un peu de famille vers Martel et dans le Tarn, on s'est rapproché d'eux. Figeac remplissait donc tous nos critères ». En reconversion professionnelle pour devenir électricienne, Elka finalise un Bac Pro au lycée Champollion en apprentissage aux Fermes de Figeac. Julien poursuit sa double activité. Chef d'entreprise, il accompagne à distance des collectivités dans des projets d'agriculture citoyenne. En parallèle, il enseigne dans le supérieur et se déplace ponctuellement sur Montpellier et Troyes. Il espère prochainement pouvoir exercer en Occitanie, voire idéalement à Figeac. « Aujourd'hui c'était l'occasion de faire connaissance avec d'autres nouveaux arrivants et les élus. »



Brigitte et Joël sont arrivés il y a un peu plus d'un an, après plusieurs années passées à Paris. Pour eux le choix de Figeac était une évidence. « Nous connaissons déjà Figeac pour y être venus en vacances et c'était vraiment la ville où nous souhaitions vivre. On en avait assez de la vie parisienne : le rythme, le bruit, le stress, la vie chère, l'agressivité... On avait envie de partir à la campagne, au calme. Ce que l'on aime ici c'est ce côté très agréable de discuter avec tout le monde simplement (...) Nous sommes ravis de participer à cette cérémonie car c'est important de rencontrer le Maire et son équipe quand on s'installe dans une nouvelle commune. »



ZOOM SUR**GUIDE DES ASSOCIATIONS**

L'édition 2025-2026 en préparation :
le formulaire d'inscription est en ligne !

Particulièrement varié et dynamique, le tissu associatif local participe grandement à l'animation, au lien social et à l'attractivité de notre territoire. Face au succès du premier livret paru en 2023, la Ville de Figeac a décidé de publier une seconde édition.

Pour y figurer, les associations figeacoises sont invitées à remplir le formulaire en ligne sur le site de la Ville (rubrique « Mes loisirs / Vie associative ») avant le 1^{er} décembre 2024. Passé cette date, aucune inscription ne sera possible.

Les informations collectées serviront de support à la réalisation de ce livret, qui **paraîtra au premier semestre 2025**, ainsi qu'à la mise à jour de l'annuaire des associations en ligne sur le site de la commune et sur l'application IntraMuros.

A travers ce guide, disponible gratuitement à l'accueil de la Mairie et en téléchargement sur son site internet, la municipalité entend **soutenir les nombreuses associations actives sur le territoire communal et renforcer leur visibilité auprès des habitants.**

Alors, si vous cherchez à pratiquer une activité (culturelle, sportive ou à vocation sociale/humanitaire) ou souhaitez vous investir en tant que bénévole, n'hésitez pas à les contacter !

Pour tout renseignement :
service Informations Municipales
amanda.chastre@ville-figeac.fr
05 65 50 13 83

« POPOTE ET PAPOTE »

Bien plus qu'un atelier de cuisine...

Bien manger à moindre coût, c'est possible. L'astuce c'est de cuisiner soi-même des plats équilibrés, à partir de produits basiques et de saison. Vous manquez parfois d'inspiration et vous aimeriez renouveler vos recettes ? Pourquoi ne pas participer à l'atelier culinaire proposé deux fois par mois par le Centre Social et de Prévention (CSP) ? Baptisé « Popote et Papote », ce rendez-vous est **gratuit et ouvert à tous**. On y vient pour cuisiner mais pas que...

A chaque séance, plusieurs plats sont élaborés en commun puis dégustés sur place lors d'un repas partagé. La majorité des ingrédients est issue de l'épicerie sociale et solidaire du Centre Intercommunal d'Action Sociale et, parfois, du potager cultivé dans le jardin du Centre Social. Le thème est choisi en lien avec un légume ou un fruit de saison, un moment particulier de l'année (crêpes à la chandeleur, bûche de Noël, galette des rois...) ou une idée proposée par l'un des participants lors d'un précédent atelier. **Le principe est de réaliser des recettes simples et peu coûteuses que chacun peut ensuite facilement refaire chez soi.**

Autour de la table et aux fourneaux, tout le monde participe. Eplucher, découper, garnir un fond de tarte, les compétences de chacun sont mises à profit.



Début septembre, l'atelier cuisine, animé par Laura, consistait à réaliser un repas complet à partir des denrées déjà présentes dans les placards et le frigo. Challenge « antigaspi » réussi !

Suivi par un groupe d'habitants, cet atelier est évidemment l'occasion d'échanger des astuces, de découvrir de nouvelles pratiques culinaires mais surtout de rencontrer de nouvelles personnes et de partager un moment en toute convivialité. N'hésitez pas à les rejoindre !

Dans le même esprit, des **ateliers créatifs** et des **sorties Familles** sont régulièrement organisés par l'équipe du CSP. Des rendez-vous qui visent à **créer du lien social entre les habitants** et à **susciter les échanges entre générations.**

Renseignements et inscriptions auprès du Centre Social et de Prévention – 8 place Vival – tel : 05 65 50 05 01 – centresocial@ville-figeac.fr

Vite dit**PERMANENCES : Les élus à votre écoute**

Tout au long de l'année, les adjoints au Maire et conseillers municipaux délégués assurent une permanence en mairie (service Etat Civil) le samedi matin de 10h30 à 11h30.

Retrouvez le planning de ces rendez-vous ouverts à tous sur le site ville-figeac.fr (rubrique Ma Ville / Mairie / Conseil Municipal).

Journées du Patrimoine

Le public était au rendez-vous

Malgré le temps maussade du dimanche, les Journées du Patrimoine à Figeac ont, cette année encore, remporté **un franc succès, avec plus de 3 000 participants** aux rendez-vous proposés par le service patrimoine – Pays d'art et d'histoire, les musées de Figeac et la médiathèque de l'Astrolabe.

Une cinquantaine de visites guidées ont permis d'explorer toutes les facettes du patrimoine de la ville. Ouverts au public pour l'occasion, le Viguiet du Roy et l'hôtel de Salgues (sous-préfecture) ont attiré de nombreux « curieux », tout comme les rendez-vous liés aux événements de l'année 1944 dans le territoire qui ont accueilli près de 500 personnes.



Plus de 70 personnes ont découvert l'œuvre graphique de l'artiste Pierre di Sciullo, à travers l'exposition « Faire signe » qui accueillait ce week-end-là ses derniers visiteurs.



Les visites guidées thématiques, celles de la sous-préfecture et du Viguiet du Roy, ont rassemblé près de 950 personnes.



Près de 300 visiteurs ont franchi les portes de l'exposition « 1944, face à la guerre dans le Figeacois ».

Nouveauté, une **exposition collective des artisans d'art de Figeac** était organisée sous la halle. Animé par des démonstrations, ce rendez-vous a attiré un public nombreux désireux de découvrir les savoir-faire de professionnels établis dans la ville.



Vite dit

MUSÉE CHAMPOLLION - LES ÉCRITURES DU MONDE Prochains rendez-vous

© Galerie Magnin-A



dernières acquisitions du musée : un ensemble de 10 dessins de l'artiste ivoirien Frédéric Bruly Bouabré. Considéré comme l'un des artistes africains majeurs du 20^{ème} siècle, et bénéficiant d'une renommée internationale, il est notamment l'inventeur de l'écriture Bété, un syllabaire imagé qui lui a permis de fixer la langue de son peuple.

VEILLÉE IVOIRIENNE

A l'occasion de sa veillée annuelle, soirée festive autour d'une culture, le musée Champollion-Les Écritures du Monde vous invite en Côte d'Ivoire. Sa directrice, Céline Ramio, présentera l'une des

La soirée sera également l'occasion de découvrir la culture ivoirienne à travers ses mets et ses traditions musicales avec Koku Ameada, danseur et percussionniste, et l'association l'Ombre du Baobab.

Vendredi 22 novembre – à partir de 18h
Soirée complète 18 € / spectacle seul 10€ / conférence seule 8€
En partenariat avec Africajarc

CONFÉRENCE : « Les révolutions du livre, du volumen à la tablette numérique »

par Jean-Paul Oddos, Conservateur général des bibliothèques.

Judi 5 décembre - 18h
Gratuit / en partenariat avec Les Nuits & les Jours de Querbes

Inscriptions : 05.65.50.31.08 / musee@ville-figeac.fr. En savoir plus sur www.musee-champollion.fr

Élus Figeac Ensemble - Majorité Municipale

À Figeac, notre priorité a toujours été de répondre aux besoins réels des habitants tout en assurant un développement harmonieux de notre ville. Les récentes transformations, qu'il s'agisse de la réhabilitation des places Carnot et Lacombe ou des autres projets d'aménagement en cours, démontrent notre engagement à faire de Figeac une ville attractive, moderne et fière de son patrimoine.

Certains soulèvent des interrogations concernant des choix techniques ou esthétiques. Pourtant, chaque décision a été soigneusement réfléchie pour conjuguer esthétique, fonctionnalité et durabilité. Le choix de matériaux locaux, par exemple, respecte à la fois les contraintes liées à notre secteur sauvegardé et l'identité même de Figeac. Nous comprenons que certaines nouveautés peuvent parfois déstabiliser, mais nous sommes convaincus que les habitants s'approprient rapidement ces nouveaux espaces, conçus avant tout pour eux.

Notre approche ne se limite pas à embellir la ville. Nous travaillons également à répondre aux enjeux cruciaux d'adaptation qui se profilent. Le projet du Pôle d'Échange Multimodal (PEM) à la gare, les réaménagements du site des Pratges ou encore le développement de nouvelles aires de jeux et d'équipements sportifs témoignent de notre volonté d'investir dans des infrastructures utiles à tous, aujourd'hui comme demain. L'idée d'une ville vivante et tournée vers l'avenir guide chacune de nos actions.

Dans ce contexte, certains préfèrent s'attarder sur des détails ou remettre en question nos choix budgétaires. Il est facile de critiquer sans tenir compte de l'équilibre financier et des subventions obtenues pour ces projets

dans une période où l'État, la Région et le Département avaient les moyens de nous accompagner. Gérer une ville, c'est aussi savoir anticiper les défis financiers à venir tout en offrant des services de qualité. Figeac, grâce à une gestion rigoureuse et un soutien fort de l'État et des collectivités, acquies en raison de la pertinence de nos projets, bénéficie aujourd'hui d'une situation budgétaire saine qui nous permet de continuer à investir sans compromettre l'avenir.

Enfin, nous ne perdons jamais de vue la nécessité de consulter et de dialoguer avec les habitants. Ce dialogue se manifeste dans nos nombreux échanges avec les acteurs locaux, qu'il s'agisse des commerçants, des associations ou des citoyens eux-mêmes, à travers des instances de concertation, comme le conseil citoyen. Notre ambition est simple : faire de Figeac une ville où il fait bon vivre !

Nous invitons donc chacun à regarder le chemin parcouru et à s'engager avec nous dans cette dynamique positive, au service de notre ville et de ses habitants et de l'intérêt général.

Le Maire : André Mellinger

Les adjoints : Bernard Landes, Marie-France Colomb, Christiane Sercomanens, Guillaume Baldy, Antoine Soto, Pascal Bru, Anne Laporterie et Nathalie Faure.

Les conseillers municipaux (dont 8 délégués) : Michel Lavayssière, Hélène Lacipière, Reyda Sehlaoui, Marta Luis, Etienne Lemaire, Monique Larroque, Jean-Claude Stalla, Claude Gendre, Gilles Cros, Scarlett Allatre-Lacaille, Hélène Gazal, Frédéric Rubaud et Raymonde Lafon.

L'espace accordé à chaque tribune est proportionnel à la représentation politique de chaque groupe.

Élus Figeac Autrement

C'était donc ça !

Pourquoi tant de mystère autour de cette si jolie place Carnot fraîchement inaugurée ?

Loin de nous le principe de remettre en cause l'embellissement de ce lieu si cher aux Figeacoises et Figeacois. Ce qui nous a posé question, au même titre que bien des usagers empruntant cet axe, c'est le choix quelque peu bancal des pavés posés. Certaines personnes en ont déjà fait la malheureuse expérimentation en chutant lourdement. Et ne parlons pas de l'inconfort en fauteuil roulant.

Pourtant, à la mairie, aucune explication claire sur ce point ! « Les Figeacois finiront par s'y habituer », tel était l'argument qui nous avait été initialement donné. Un peu léger au vu du budget conséquent alloué à cette réhabilitation.

Mais à force de quémander, nous avons enfin obtenu des éléments qu'il nous a paru important de partager avec vous : « la parfaite adéquation »

de cette pierre calcaire avec l'« usage intense » de la place, « la proximité du site d'extraction », l'accord des tons beige et ocre avec les façades remarquables, « les prescriptions du secteur sauvegardé », le suivi des recommandations de l'Architecte des Bâtiments de France... A chacun.e de se forger sa propre opinion.

Au-delà de cette polémique, n'y aurait-il pas des choix plus judicieux à réaliser en termes d'investissement ? Ne faudrait-il pas opter pour des projets plus en phase avec les attentes et les besoins quotidiens des habitants (entretien de la voirie et des trottoirs, équipements sportifs, aires de jeux pour les enfants...) ?

Les conseillers municipaux : Philippe Brouqui, Christine Delestre, Arnaud Lafragette et Philippe Landrein.

Élus Vivre Figeac

Quelques priorités

En 2022, nous avons voté contre le renouvellement en l'état de la Délégation de Service Public du domaine du Surgié. Que le gestionnaire (restaurant, camping et Oustalous) jette l'éponge aussi vite n'est ni étonnant ni une catastrophe pour la commune. L'inconvénient c'est d'être obligé de prendre (à nouveau) une décision dans l'urgence alors que cette gestion interroge depuis des années. Nous espérons qu'un certain nombre d'impératifs seront respectés. 1/Ne pas obérer l'avenir 2/Consulter la population sur ses attentes 3/Adopter (enfin) une approche globale et transversale de l'avenir du site croisant les questions d'alimentation en eau,

de renaturation, d'exploitation des équipements et d'accessibilité.

Autres priorités municipales : un vrai arrêt minute à la gare ; suppression, quand c'est possible, des « pièges à piétons » en centre-ville et défense du pigeonnier de Paricou, élément du patrimoine de Figeac.

Les conseillers municipaux : Patricia Gontier et Pascal Janot.

Élue Figeac Demain

La Cour des comptes suggère une suppression progressive de 100.000 effectifs dans les collectivités locales.

Contrairement à l'Etat, les collectivités se doivent de présenter un budget à l'équilibre et dans l'avenir, les sommes allouées par l'Etat risquent d'être de moins en moins importantes.

Il est donc temps de réaliser un audit et de veiller aux finances de notre commune qui sont par ailleurs grevées pour plusieurs années par des projets très onéreux.

La conseillère municipale : Aurélie Morel



MUSÉE
Champollion
FIGEAC Les Écritures du Monde

**LE 1^{ER} DIMANCHE
DU MOIS
ENTRÉE
GRATUITE***

* HORS JUILLET ET AOÛT



MUSEE-CHAMPOLLION.FR



**LA VILLE DE FIGEAC
EST SUR
INSTAGRAM**



Abonnez-vous pour ne rien manquer



**Rendez-vous également sur
Facebook, YouTube et IntraMuros.**